



VENTE BIEN IMMOBILIER-Sommatation

Par **Ducky**, le **05/12/2008** à **19:25**

Bonsoir, dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier, je voudrais savoir quels sont les effets et conséquences d'une sommatation pour le non respect de la date de signature de l'acquéreur ? Merci